



---

# communiqué

---

Date

Pour publication Le 24 avril 1990

N<sup>o</sup> 084

## LE CANADA PARTICIPE À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DES NATIONS UNIES CONSACRÉE AU DÉVELOPPEMENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui que le Canada participera, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, à la "Session extraordinaire sur la relance de la croissance et du développement des pays en développement", qui se tiendra au siège des Nations Unies à New York, du 23 au 28 avril 1990.

La ministre Landry dirige la délégation canadienne à la Session spéciale, devant laquelle elle prendra la parole aujourd'hui, le mardi 24 avril.

"Le Canada veut voir plus de vigueur et de réalisme dans les débats de l'Assemblée générale sur les questions économiques, surtout celles qui concernent le développement," a déclaré M. Clark.

La Session extraordinaire est l'une des trois grandes activités à l'ordre du jour des Nations Unies en 1990 en ce qui concerne les questions qui intéressent directement les pays en développement. Les deux autres sont la Stratégie internationale du développement pour les années 1990, qui sera officiellement examinée à l'automne par l'Assemblée générale des Nations Unies, et la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui se tiendra à Paris en septembre. La participation du Canada à ces conférences souligne son engagement permanent à maintenir son aide publique au développement du tiers monde.

.../2

- 2 -

"Les gouvernements nationaux ont la responsabilité de poursuivre des politiques économiques qui encouragent l'esprit d'entreprise, facilitent le développement des structures du marché libre et réduisent la pauvreté. Ils doivent aussi être pleinement conscients de l'importance d'assurer un développement qui soit écologiquement viable," a déclaré la ministre Landry. "Ce sont là des éléments importants de notre dialogue avec les pays en développement."

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874